



Erreur sur salaire a mon avantage

Par **ninie**, le **06/04/2009** à **09:48**

Bonjour,

j aimerai avoir des renseignements sur mon cas

je vous explique :

en octobre on m'a appelé pour un cdd de un an j'ai donc accepté

depuis le mois de novembre je travaille toujours dans la même entreprise

jusqu'à il y a quelques jours je croyais avoir signé mon contrat de 1 an a force de me le répéter et qu'ils me le disent mais je ne l'ai jamais signé juste d'un cdd à répétition

je me suis étonné d'apprendre que l'on m'avait remplacé sans m'en informer je l'ai appris la veille où je croyais travailler et l'on m'a dit que je ne travaille pas comme convenu et que l'on m'avait remplacé.

je les ai appelés pour avoir des explications ils m'ont simplement dit que j'avais un contrat d'aide soignant que je devais comprendre mais qu'ils me donneraient un remplacement

jusqu'à j'ai accepté puisque j'avais besoin d'argent

mais en relisant mon contrat sur un de mon salaire mensuel est pas correcte

je voudrais savoir si je suis en droit de réclamer l'argent

ça équivaut à une année de salaire qu'ils auront dû me payer en cdd comme ce qui était convenu

je précise que c'est un avenant

je sais pas si ça a de l'importance

je vous remercie d'avance